

@CASACOM

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €

Siège social : 9, rue des Colonnes, 75002, Paris

814 523 734 RCS Créteil

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DE
L'ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES
DES ASSOCIES EN DATE DU
DU 27 MARS 2025**

PREMIERE DECISION

(Transfert de siège social – Modification corrélative des statuts)

La collectivité des Associés décide de transférer le siège social de la Société actuellement situé 33, avenue Robert André Vivien, 94160 Saint-Mandé au : 9, rue des Colonnes, 75002, Paris. En conséquence, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société de la façon suivante :

« Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 9, rue des Colonnes, 75002, Paris ».

Le reste de l'article n'est pas modifié.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SECONDE DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Le Président donne par la présente pouvoir à la société LVPRO, SAS au capital de 51 454,80 Euros, domiciliée au 15 rue de Milan - 75009 PARIS, et ses mandataires, d'assurer toutes formalités nécessaires vis-à-vis du Registre du Commerce et des Sociétés, de certifier conforme les actes visés à l'article R 123 102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A 123-4 du Code de commerce, de signer tout document ou pièce nécessaire à cet effet, et, d'une façon générale, de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

* * *

Certifié conforme le 27 mars 2025

Le Président

Luc TRAN-THANG

